



REVUE DE PRESSE

Retrouvez tous les articles sur la
Ville de Pont-Sainte-Marie !

JUIN 2021

WWW.PONT-SAINTE-MARIE.FR

- 1** **PORT DU MASQUE**
Page 1 à 3
- 2** **LES NOUVEAUX TARIFS**
Page 4 à 5
- 3** **JEUX DE L'AUBE**
Page 6 à 7
- 4** **COLLÈGE EURÊKA**
Page 8
- 5** **ASCENSION DU MONT-BLANC**
Page 9 à 11
- 6** **DOMAINE DE NAZARETH**
Page 12
- 7** **CFA DE PONT-SAINTE-MARIE**
Page 13 à 14

8 KITS BUCCO-DENTAIRES
Page 15 à 17

9 SHOWCASE YVES ROMÃO
Page 18 à 21

10 AFPA DE PONT-SAINTE-MARIE
Page 22 à 25

11 SIGNATURE CTG
Page 26 à 27

12 ROMAN D'UN MARIPONTAIN
Page 28 à 29

13 MESURES SANITAIRES
Page 30 à 31

14 TROYES C
Page 32

PORT DU MASQUE

DANS L'AUBE, LE PORT DU MASQUE RESTE OBLIGATOIRE À L'EXTÉRIEUR

Dans les quatorze communes auboises soumises à l'obligation du port du masque à l'extérieur, rien ne change, pas plus qu'aux lacs ou aux abords de bâtiments fréquentés. La préfecture de l'Aube joue la carte de l'hyper-prudence alors que François Baroin avait envisagé un assouplissement.



François Baroin, maire de Troyes, espérait « des conditions un peu plus ouvertes » concernant le port du masque à l'extérieur. C'est raté !

La nouvelle n'est toujours pas officielle ce mardi soir, la préfecture n'ayant pas prévu de communiquer avant mercredi matin, mais selon nos informations, le port du masque à l'extérieur devrait rester obligatoire jusqu'au 30 juin prochain dans l'Aube, dans les mêmes conditions qu'actuellement. C'est à dire sur l'ensemble du territoire de quatorze communes auboises* mais aussi sur les plages des lacs et aux abords des bâtiments fréquentés.

L'arrêté prescrivant l'obligation du port du masque à l'extérieur prend fin ce soir, mardi 1er juin, et on ne sait toujours pas si le port du masque sera allégé à partir de ce mercredi.

« UN RELÂCHEMENT COMPROMETTRAIT LA SORTIE DE LA CRISE SANITAIRE »

« Même si la situation sanitaire du département s'améliore, la présence encore importante du variant anglais dans l'Aube, la couverture vaccinale partielle de la population auboise, la réouverture progressive des établissements recevant du public et le couvre-feu qui sera prochainement porté à 23 h imposent d'éviter tout relâchement des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale, relâchement qui compromettrait la sortie de la crise sanitaire », informe le préfet dans un mail adressé aux élus.

Vendredi, François Baroin avait envisagé un assouplissement de l'arrêté : « en plein air, près des lacs, on peut envisager une réouverture assez rapide, une suppression du masque, c'est du moins le sens des indications de certains collègues maires. Et sur Troyes, on va en discuter avec le préfet... » Cette décision dans l'Aube va dans le sens de ce qui se fait dans les autres départements, c'est-à-dire un maintien accru du port du masque à l'extérieur.

*Bar-sur-Aube, Bréviandes, Nogent-sur-Seine, La Chapelle-Saint Luc, La Rivière-de-Corps, Les Noës-près-Troyes, Romilly-sur-Seine, Pont-Sainte-Marie, Saint-André-les-Vergers, Saint-Parres-aux-Tertres, Saint-Julien-les-Villas, Sainte-Savine, Rosières-près-Troyes et Troyes.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id261873/article/2021-06-01/dans-laube-le-port-du-masque-reste-obligatoire-lexterieur?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D20%26word%3DPont-sainte-marie>

COVID-19 : L'OBLIGATION DE PORT DU MASQUE AUX ABORDS DES LACS LEVÉE LE 9 JUIN.



Le préfet de l'Aube a publié, ce mercredi, un nouvel arrêté autour de l'obligation du port du masque. « Même si la situation sanitaire du département s'améliore, la présence encore importante du variant anglais dans l'Aube, la couverture vaccinale partielle de la population auboise, la réouverture progressive des établissements recevant du public et le couvre-feu qui sera prochainement porté à 23 heures imposent d'éviter tout relâchement du respect des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale, relâchement qui compromettrait la sortie de la crise sanitaire » explique Stéphane Rouvé. Le port du masque reste donc obligatoire jusqu'au 30 juin sur le territoire des 14 communes déjà concernées (Bar-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Bréviandes, Nogent-sur-Seine, La Chapelle Saint-Luc, La Rivière-de-Corps, Les Noës-près-Troyes, Romilly-sur-Seine, Pont-Sainte-Marie, Saint-André-les-Vergers, Saint-Parres-aux-Tertres, Saint-Julien-les-Villas, Sainte-Savine, Rosières et Troyes).

En revanche, l'obligation aux abords des lacs sera levée le 9 juin prochain. Ainsi, à cette date qui marquera l'entrée en vigueur de la troisième étape de déconfinement, le port du masque aux abords des communes de Dienville, Géraudot, Lusigny-Sur-Barse et Mesnil Saint-père ne sera plus obligatoire. Le préfet incite, tout de même et logiquement, « touristes et promeneurs à continuer de respecter les gestes barrières et de distanciation sociale dans ces lieux ». La consommation d'alcool et les activités musicales amplifiées restent, elles, interdites.

Source :

<https://www.canal32.fr/thematiques/societe/sujet/covid-19-lobligation-de-port-du-masque-aux-abords-des-lacs-levee-le-9-juin.html>

LES NOUVEAUX TARIFS FIXÉS

PONT-SAINTE-MARIE: CANTINE, CENTRE DE LOISIRS... LES NOUVEAUX TARIFS FIXÉS

Les élus étaient réunis, mercredi soir, à la salle des fêtes, pour le dernier conseil municipal avant la pause estivale.



La jeunesse était au centre des discussions du dernier conseil municipal réuni mercredi 2 juin, à la salle des fêtes. Alors que l'année scolaire touche à sa fin, la municipalité a procédé à la révision annuelle de ses tarifs dont ceux de la restauration scolaire. Ainsi, à compter du 1er septembre, une augmentation de 2 % du prix des repas a été actée. Pour rappel, la commune a adopté une tarification sociale, accompagnée par une aide de l'État (3 € par repas servi facturé au plus à 1 € aux familles), avec une application du 1er janvier au 31 août 2021. Elle concerne 27 élèves.

LA TARIFICATION SOCIALE RECONDUITE

Afin de poursuivre l'accompagnement des familles à revenus modestes qui subissent durement les conséquences de l'épidémie de Covid, les élus ont validé la reconduction de la tarification sociale de la cantine pour l'année scolaire 2021-2022. En fonction du quotient familial, trois tarifs ont été établis : pour un repas normal (1€, 4,21€ ou 4,98€) et pour un panier-repas (1€, 2,78 € et 3,31 €). Le tarif unique d'un repas occasionnel est de 4,98 €.

Pour répondre aux besoins d'encadrement liés à l'ouverture de trois sites de restauration scolaire en raison des mesures sanitaires, une Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) supplémentaire a été recrutée pour la période du 1er janvier au 30 juin.

La mise à jour des tarifs concerne aussi le centre de loisirs pour lesquels une augmentation de 2 %, à compter du 1er septembre, a été votée à l'unanimité.

Pour l'espace jeunes, proposant animations, projets et sorties aux jeunes de 8 à 17 ans, la nouvelle tarification, en fonction du type de sortie et du quotient familial, se décline comme suit : de 1 € à 15 € pour les Maripontains et de 3 € à 20 € pour les enfants extérieurs à la commune.

LES AUTRES POINTS DU CONSEIL

Séjour d'été au lac du der

Annulé en 2020 pour cause de crise sanitaire, le centre de loisirs organise à nouveau cet été un séjour de vacances pour les jeunes âgés de 7 à 11 ans. Il se déroulera au gîte de la ferme du Bocage à Droyes en Haute-Marne, à moins de dix minutes des plages du lac du Der, et réunira un groupe de 15 enfants du 19 au 24 juillet. Le coût du séjour s'élève à 66€, par jour et par jeune, facturé au maximum à 26€ en fonction de l'aide journalière CAF.

Camp pré-ados dans le Verdon

La Ville et le pôle politique de la ville organisent un séjour, pour les enfants âgés de 10 à 17 ans, dans un camping privé de l'estuaire du Verdon, pour 16 jeunes du 26 au 30 juillet. La participation financière sera de 30 € maximum en fonction de l'aide CAF sur un montant total de 60 € par jour et par jeune.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id262410/article/2021-06-03/pont-sainte-marie-cantine-centre-de-loisirs-les-nouveaux-tarifs-fixes?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D20%26word%3DPont-sainte-marie>

LES PREMIERS JEUX DE L'AUBE OFFICIELLEMENT OUVERTS

Dans le cadre du label Terre de Jeux, une centaine de collégiens aubois ont lancé le compte à rebours, mercredi au complexe Henri-Terré, à un peu plus de trois ans des Jeux Olympiques de Paris, avec des épreuves d'athlétisme.



Les Jeux olympiques de Paris, c'est déjà demain. Un horizon pas si lointain avec lequel les collégiens du département vont apprendre à se familiariser d'ici 2024, avec comme fil rouge les premiers Jeux de l'Aube. Une semaine de rencontres sportives, d'échanges et de convivialité, marquera la fin d'une préparation au long cours, elle se déroulera au complexe Henri-Terré, quelques semaines seulement avant l'ouverture de la 23e olympiade.

Avant d'y parvenir, les équipes (5 garçons, 5 filles) des collèges participants -19 sur les 34 établissements publics et privés de l'Aube ont déjà rejoint le mouvement -, devront franchir plusieurs étapes étalées dans le temps jusqu'en 2024. Des rendez-vous réguliers (trimestriels ?) où les élèves de 6e (en 2020-2021), s'affronteront au cours d'épreuves sportives, qui restent à définir. Un comité de pilotage sera chargé, à l'automne, d'en définir la liste, d'établir le cahier des charges et le règlement.

" UNE BELLE AVENTURE "

Ces Jeux de l'Aube ont été solennellement ouverts au stade Pierre-Voiliequin, par Frédéric Bablon, l'inspecteur académique de l'Aube, juste avant les premières épreuves dédiées à l'athlétisme. « *Soyez fiers d'avoir été sélectionnés* » a-t-il lancé aux 90 écoliers rassemblés hier. « *C'est une opportunité exceptionnelle de s'inscrire dans la dynamique des Jeux* », a souligné pour sa part Jean-Marc Bussy, délégué départemental UNSS. « *Le lancement de ces Jeux de l'Aube concrétise l'engagement du Département en faveur du sport et de ses valeurs, dans la lignée des Labels Terre de Jeux et centre de préparation et d'entraînement qui nous ont été attribués* », a fièrement rappelé Philippe Pichery, le Président du Conseil départemental.

À l'origine de ces Jeux de l'Aube, Frédéric Adam, le Directeur du Centre sportif de l'Aube. « *C'est une belle aventure qui débute pour tous ces jeunes, qui, pour la plupart, je leur souhaite, seront encore là dans trois ans, pour ce qui sera une semaine hors normes. Il y a beaucoup d'enthousiasme, de plaisir d'être là. On peut même imaginer, pourquoi pas, renouveler ce concept des Jeux de l'Aube au-delà de 2024.* »

Dans un contexte sanitaire encore sécurisé, les épreuves d'athlétisme ont été limitées et organisées de façon à favoriser la distanciation : 50 m, saut en longueur, vortex et relais 4x50 m. Une journée chargée malgré tout pour les élèves, leurs enseignants et l'équipe de jeunes juges du collège Julien-Régner de Brienne. « *Une belle initiative*, résume Antoine Fallet, professeur d'eps du collège d'Arcis, vainqueur de ce premier rendez-vous. *Les élèves sont très contents, demandeurs, curieux et motivés.* » L'objectif est déjà en partie atteint.

LES COLLÈGES PARTICIPANTS

Pierre-Labonde de Méry-sur-Seine, Marie-curie de Troyes, Louis-Brisson de Sainte-Savine, Julien-Régner de Brienne-le-Château, Les Jacobins de Troyes, Eureka de Pont-Sainte-Marie, La voie Châtelaine d'Arcis, Pierre et François Pithou de Troyes, Jean-Moulin de Marigny-le-Châtel.

LE CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

Palmarès de cette première animation consacrée à l'athlétisme:

1. Arcis 598 pts, 2. Brienne 586, 3. Marigny 555, 4. Méry 536, 5. Pont-Sainte-Marie 449, 6. Marie-curie 435, 7. Sainte-Savine 421, 8. Les Jacobins, 281, 9. Pithou 201

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id262157/article/2021-06-02/les-premiers-jeux-de-laube-officiellement-ouverts?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%26desc%26start%3D20%26word%3DPont-sainte-marie>

COLLÈGE EURÊKA

PONT-SAINTE-MARIE: DES GRAFFITIS ET DES TAGS AU COLLÈGE

Dans le cadre du label Terre de Jeux, une centaine de collégiens aubois ont lancé le compte à rebours, mercredi au complexe Henri-Terré, à un peu plus de trois ans des Jeux Olympiques de Paris, avec des épreuves d'athlétisme.



Dans le cadre d'un projet d'établissement, l'ensemble des élèves de 3e ont travaillé avec l'artiste Argadol, spécialiste du street art et en résidence d'artiste au collège Eurêka.

Lors des ateliers exclusivement en extérieur, l'artiste leur a appris à utiliser l'aérosol de peinture, les gestes à faire et ne pas faire, les techniques du pochoir. Ainsi, les collégiens ont réalisé une œuvre personnelle, souvenir de leurs années collège, complétée par le choix du nom de leur promotion qui sera matérialisée par une œuvre mobile grand format réalisée par Argadol lui-même et inaugurée en octobre prochain.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id263493/article/2021-06-07/des-graffitis-et-des-tags-au-college>

ASCENSION DU MONT-BLANC

MARIE CHASSENDE-BAROZ, AGENT DE LA VILLE, EN ROUTE POUR L'ASCENSION DU MONT-BLANC

*Du 20 au 26 juin, Marie Chassende-Baroz, agent de la Ville, va gravir le Mont-Blanc.
Un défi solidaire au profit de l'Œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers.*



Sportive et déterminée, assurément elle l'est. Généreuse, elle l'est tout autant. À 31 ans, Marie Chassende-Baroz va s'élancer, du 20 au 26 juin, dans l'ascension du Mont-Blanc afin d'atteindre le toit de l'Europe (4 807 m). Ce défi personnel, la Troyenne, agent de la ville de Pont-Sainte-Marie depuis 12 ans, en a fait un défi solidaire qui fait écho à son activité de sapeur-pompier volontaire qu'elle pratique depuis huit ans.

DÉFI « 1 MÈTRE = 1 € »

Il y a quelques années, un de ses collègues sapeurs-pompiers périt en service et laisse derrière lui trois fillettes. « Ce défi, c'est pour dire que des sapeurs-pompiers meurent en service et pour faire connaître l'Œuvre des pupilles (ODP) », explique la jeune femme. Créée en 1926, l'association collecte des fonds pour soutenir les familles et orphelins des sapeurs-pompiers (études, permis de conduire, matériel scolaire, ordinateurs...).

« MÊME EN ÉTANT UNE FILLE, ON PEUT FAIRE BOUGER DES MONTAGNES ! »

Aussi, elle entend fédérer autour d'elle et recevoir l'appui de la population pour son projet baptisé « 1 m = 1 € ». « Chacun peut acheter le nombre de kilomètres qu'il veut » (dons versés directement à la caserne de Troyes ; sur le site de l'UDSP 10 ou via le lien sur la page Facebook « Aventure ODP10 »).

Le dépassement de soi, la confiance en soi sont les autres objectifs de Marie qui veut montrer que « même en étant une fille, on peut faire bouger des montagnes ! ».

Et la montagne, elle s'y prépare assidûment depuis longtemps déjà, à base d'entraînements de course à pied, natation, vélo, crossfit ainsi que stages d'alpinisme. L'an dernier, la jeune femme a même testé sa réaction à l'altitude, dans les Alpes, en atteignant le sommet du Mont-Rose (4 212 m).

48 HEURES D'ASCENSION

Dans quelques jours, le Mont-Blanc sera sa ligne de mire. Au départ du village du Tour, l'ascension, encadrée par deux guides de haute montagne, est prévue en 48 heures. Sac de 40 l sur le dos et équipée d'une caméra, la sportive filmera son parcours et partagera ses vidéos et photos sur la page Facebook de l'ODP 10.

Famille, collègues de travail, amis sapeurs-pompiers... tous l'encouragent et la soutiennent dans son projet. Ses parents comme ses sœurs suivront de près sa progression. « Je ne manque de rien, je pars en sécurité », rassure la trentenaire. « Les collègues sont derrière moi. J'ai reçu des dons très encourageants (la Ville de Pont-Sainte-Marie lui a attribué une subvention exceptionnelle de 300 € NDLR), ça donne un élan supplémentaire. »

Cette ascension fera de Marie Chassende-Baroz, le premier sapeur-pompier de l'Aube à relever ce défi.

Défi « 1 m = 1 € » : dons, dès maintenant, à la caserne de Troyes, 27, chaussée du Vouldy ; sur le site de l'UDSP 10 ou via le lien sur la page Facebook « Aventure ODP 10 ».

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id264214/article/2021-06-09/pont-sainte-marie-marie-chassende-baroz-agent-de-la-ville-en-route-pour?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10%26word%3DPont-sainte-marie>

ASCENSION DU MONT-BLANC

L'INVITÉE DU 6/9 - MARIE CHASSENDE-BARROZ



L'invitée du 6/9 - À quelques jours de son départ, Marie Chassende-Barroz nous parlera des derniers préparatifs. Elle s'apprête à gravir le Mont blanc pour soutenir l'oeuvre des pupilles des sapeurs-pompiers (Aventure ODP10).

Source :

https://anchor.fm/troyes-aube-radio/episodes/LINVITE-DU-69---Marie-Chassende-Barroz-e12q8eb?fbclid=IwAR2IAHHeWU_RXn0H9FYIJu_AUVcAFv7LsiXuEeyN3K0hsfgDlwzWHnIQJM

DOMAINE DE NAZARETH

LE DOMAINE DE NAZARETH PROPOSE LE MANGER-MAIN POUR CERTAINS DE SES RÉSIDENTS



Chez certaines personnes âgées, l'appétit et le comportement alimentaire peuvent être perturbés. Elles s'exposent alors à des carences et à des risques de dénutrition. Pour leur redonner l'envie et les moyens de se nourrir, le Domaine de Nazareth de Pont-Sainte-Marie, en collaboration avec l'Hôpital de Troyes, a mis en place le « manger-main » pour les résidents qui en ont besoin. Explications.

Source :

<https://www.canal32.fr/thematiques/societe/sujet/le-domaine-de-nazareth-propose-le-manger-main-pour-certains-de-ses-residents-du-08-juin-2021.html>

LOUIS STOLTZ, MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE



« J'ai eu envie de le faire. Je me suis inscrit et... voilà ! », résume en souriant Louis Stoltz, 17 ans, qui vient de décrocher le titre de Meilleur Apprenti de France (médaille d'argent pour le Grand Est). L'aventure a commencé au début de l'année avec le dossier technique à étudier et à décrypter avant de se lancer dans la fabrication de la maquette du concours. En l'occurrence, il s'agissait d'une fontaine à construire avec de multiples matériaux. « C'est un exercice très complet, avec du béton armé, de la brique, de la pierre, des enduits, etc. », analyse Gaëtan Paganessi, le patron de Louis, très fier de la réussite de son apprenti. « Il en a passé des week-ends. Il faut s'accrocher. » Louis n'a pas compté ses heures durant quatre mois mais, selon un rapide calcul, il lui a fallu environ 240 heures de travail pour achever la commande.

**« IL A TENU. IL EST ALLÉ JUSQU'AU BOUT.
IL A FINI LA MAQUETTE »**

« Il a tenu. C'est important. Il est allé jusqu'au bout et il a fini la maquette », souligne Angelo Paganessi, le fondateur de l'entreprise Paganessi père et fils, par ailleurs président de la Capeb de l'Aube.

Pour Louis, aujourd'hui en deuxième année de CAP au Centre formation des apprentis de Pont-Sainte-Marie, ce premier concours lui a donné l'envie d'en tenter d'autres. « *Content d'en être arrivé là et pourquoi pas aller plus loin* », reconnaît-il. L'année prochaine, il suivra un brevet professionnel. Les Olympiades des métiers pourraient être un objectif.

Chez « Paganessi père et fils », on l'encourage évidemment à aller de l'avant. Angelo Paganessi est particulièrement heureux de l'engagement : « *C'est important de montrer, surtout en ce moment, qu'on a des jeunes qui s'épanouissent dans nos métiers !* »

Quant à l'avenir de la fontaine, totalement fonctionnelle puisque la plomberie est intégrée, elle ira chez Louis, tout simplement.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id265597/article/2021-06-15/louis-stoltz-meilleur-apprenti-de-france?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10%26word%3DPont-sainte-marie>

DISTRIBUTION DE KITS BUCCO-DENTAIRES

DES KITS BUCCO-DENTAIRES POUR LES ÉCOLIERS DE PONT- SAINTE-MARIE



A Pont-Sainte-Marie, le maire, Pascal Landréat, et ses équipes ont distribué des kits bucco-dentaires aux scolaires. 304 élèves de primaires ont reçu brosse à dents, gobelet et dentifrice. Les maternelles ont également reçu leurs kits avec des brosses à dent adaptées. L'opération, financée par la commune et l'Etat, a pour but de réduire les inégalités sociales en matière de santé, mais aussi d'informer les enfants sur l'hygiène dentaire. 60% des enfants en âge d'être scolarisés ont déjà eu une carie. A noter que cette distribution devrait être reconduite trois fois par an.

Source :

<https://www.canal32.fr/thematiques/societe/sujet/des-kits-bucco-dentaires-pour-les-ecoliers-de-pont-sainte-marie-du-17-juin-2021.html>

DISTRIBUTION DE KITS BUCCO-DENTAIRES

DISTRIBUTION DE KITS BUCCO-DENTAIRES



Dans le cadre de son projet « La boussole d'Hygie » (dispositif de prévention santé financé par l'Etat), la Ville de Pont-Sainte-Marie s'implique en matière de prévention santé et notamment en termes d'hygiène dentaire. De ce fait, mardi après-midi, le maire, Pascal Landréat, son adjointe, Marie Grafteaux Paillard et la médiatrice santé, Sophie, se sont rendus dans les groupes scolaires pour la distribution de kits bucco-dentaires comprenant un gobelet, une brosse à dents et un dentifrice.

Le but de cette démarche est de sensibiliser les enfants à l'hygiène, de réduire les inégalités sociales en matière de santé et de favoriser l'implication des parents dans la prise en charge de la santé de leurs enfants.

Cette opération s'inscrit également dans le parcours santé réalisé par l'Education nationale tout au long de l'année et travaillé en classe de sciences avec des cours sur les dents et les mâchoires. Suite au diagnostic précarité-santé mené par la Ville en 2019 révélant une part importante de renoncement aux soins et de manque d'information sur les sujets de prévention de l'hygiène et de la santé, a été mis en place le dispositif « la boussole d'hygiène », qui répond à plusieurs objectifs : développer une offre de prévention en réponse aux problématiques locales, favoriser les actions de prévention, construire un réseau de santé sur le territoire, orienter de façon appropriée selon des problèmes de santé identifiés.

Source :

Article de presse

SHOWCASE YVES ROMÃO

PONT-SAINTE-MARIE: LES ARTISTES DE RETOUR À LA MAC

La Maison de l'animation culturelle rouvre ses portes et inaugure sa programmation avec un concert d'Yves Romao.



Show must go on ! Avec la fin des restrictions sanitaires, Yves Romao reprend la tournée de promotion de son dernier album *Vice vers' love*, sorti juste avant la pandémie, avec un concert à la MAC, Maison de l'animation culturelle de Pont-Sainte-Marie, le lundi 28 juin, à 19 h. Un retour sur scène qui rime avec la réouverture de la Mac.

« Il n'y aura pas de fête du 14 Juillet, nous n'avons pas fait la Fête de la musique alors pour fêter la réouverture de la salle polyvalente et de la médiathèque, nous ouvrons la scène à Yves Romao pour un show case. Ce choix n'est pas anodin car l'artiste est aussi un acteur solidaire, engagé à travers ses associations Les Arts confondus et Autisme etc. Son action colle avec notre projet de l'accessibilité de l'art pour tous », explique Rémy Erler, le directeur de la MAC.

UN CENTRE DE SUIVI THÉRAPEUTIQUE

De la solidarité, il en sera question tout au long de l'été et jusqu'en 2022 où Yves Romao espère pouvoir reprendre sa tournée dans des conditions normales et avec son groupe au complet. En attendant, en version acoustique, accompagné d'un flûtiste, Damien Rinaldi, et d'un guitariste, Mathis Vernet, l'artiste propose des concerts solidaires au profit de son association Autisme etc. Son objectif : financer un centre de suivi thérapeutique alliant les arts, destiné aux enfants autistes ou en situation de handicap, à Gentilly dans le Val-de-Marne (94), et développer une antenne troyenne.

« En trio, nous allons assurer plusieurs dates pour faire vivre cet album et notre association. Le concert de vendredi ouvre le calendrier de ces événements. Suivront le 16 juillet au V and B de Saint-Parres-aux-Tertres, le 17 juillet lors de Ville en musiques, le 23 juillet à Sainte-Savine et le 31 juillet à Argançon pour la version 2021 de la Route du Champagne. L'entrée est gratuite grâce à nos partenaires et notamment deux marques de champagne dont la vente nous permet de financer nos actions associatives », indique Yves Romao.

Vendredi, la jauge est limitée à 80 personnes. Sachant qu'une trentaine de personnes est invitée par la municipalité, dépêchez-vous de réserver vos places auprès de la MAC (03 25 82 81 29). Le concert est gratuit mais accessible uniquement sur réservation.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id268252/article/2021-06-22/pont-sainte-marie-les-artistes-de-retour-la-mac?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3DPont-sainte-marie>

SHOWCASE YVES ROMÃO

YVES ROMAÔ LANCE UNE VENTE AUX ENCHÈRES POUR DES ASSOCIATIONS



Yves Romão a des idées plein la tête ! En showcase gratuit ce vendredi soir à Pont-Sainte-Marie pour marquer le retour des événements culturels dans la commune, l'auteur-compositeur-interprète organise pour la première fois une vente aux enchères ce lundi. En partenariat avec la maison Boisseau-Pomez, Yves Romão propose une quinzaine de lots : un maillot du PSG dédié par certains joueurs, un autre de l'Estac, les gants de Gauthier Gallon, le premier maillot de Benjamin Nivet, du champagne, deux oeuvres (de Rise Up et Argadol), des arbres lumineux Festilight, une collection de muselets et 3 "moments inoubliables" Aubassadeurs. Mise à prix : 10 euros pour chaque lot. Le but pour l'artiste aubois, à travers son association Vice Vers'Love : récolter des fonds pour les associations Autisme et cetera (association de soutien aux familles et d'aide aux personnes atteintes d'autisme) et Les Arts Confondus (une association qui promeut l'accessibilité à l'art et à la culture). Yves Romão a un objectif en tête, celui de créer un centre de suivi thérapeutique en intégrant les arts. Il serait situé à Gentilly (94), avant de créer une antenne à Troyes.

Le showcase ce vendredi 25 juin a lieu à 19h (ouverture des portes) à la MAC de Pont-Sainte-Marie. Pour y assister, il suffit d'appeler la maison de l'animation et de la culture : 03 25 82 81 29 ou d'envoyer un mail : mac@pont-sainte-marie.fr

Source :

<https://www.canal32.fr/thematiques/culture/sujet/yves-romao-lance-une-vente-aux-encheres-pour-des-associations-du-24-juin-2021.html>

SHOWCASE YVES ROMÃO

YVES ROMÃO - VICE VERS' LOVE



L'artiste Audois Yves Romao donnera un showcase pour son nouvel album "Vice Vers' Love" à la MAC de Pont-Sainte-Marie le 25 juin et il organise une vente aux enchères . On en parle lundi 21 juin à 8h30 et à 13h, dans « L'Info du Jour de Thème Radio", sur 90.3 FM, www.themeradio.fr et les réseaux sociaux !

Source :

<https://fb.watch/6qVtZvecSw/>

AFPA DE PONT-SAINTE-MARIE

AFPA DE PONT-SAINTE-MARIE : FIN DE FORMATION POUR ONZE RÉFUGIÉS

Onze réfugiés viennent de terminer une formation de maçon à l'Afpa de Pont-Sainte-Marie.



Lundi 21 juin, dix réfugiés ont reçu des mains du directeur du centre Afpa de Pont-Sainte-Marie leur attestation de formation. Six mois d'apprentissage, dont trois consacrés à la langue française et trois au métier de maçon, afin de passer le certificat de compétences professionnelles (ils sont en attente des résultats pour obtenir le titre pro).

« J'ESPÈRE MAINTENANT UN TRAVAIL »

Cette formation s'inscrit dans le cadre du programme Hébergement orientation et parcours vers l'emploi (Hope), géré par l'État et financé par Akto Grand Est.

Ces jeunes arrivent du Soudan, d'Érythrée, de Côte-d'Ivoire, ou d'Afghanistan, comme Mojtaba : « Je suis en France depuis un an et sept mois. Cette formation a été très bien pour moi. Merci pour cette formation. J'espère maintenant un travail ». Des stagiaires déjà expérimentés, puisqu'ils ont participé, durant plusieurs semaines, au chantier de la prison à Lavau en mission intérimaire dans le cadre de la formation pratique.

Passée cette cérémonie officielle, les stagiaires ont sorti les smartphones pour une série de selfies.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id268664/article/2021-06-23/afpa-de-pont-sainte-marie-fin-de-formation-pour-onze-refugies?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3DPont-sainte-marie>

TROYES: LUCAS HARSIGNY EN LICE POUR LA DEMI-FINALE « NUTELLA ACADEMY »



Le 2 juillet prochain, Lucas Harsigny, apprenti pâtissier à la Gerbe d'Or à Sainte-Savine, va représenter le centre Alméa formations interpro 10 de Pont-Sainte-Marie lors de la demi-finale de la région Est au concours « Nutella Academy » qui se déroulera à Charleville-Mézières.

Sélectionné par son établissement de formation lors d'une épreuve en interne, le Troyen âgé 20 ans, par ailleurs détenteur d'un CAP et d'une mention en boulangerie, va, lors de cette demi-finale, affronter trois autres candidats. Au programme : une épreuve de deux heures durant laquelle les candidats devront revisiter un classique de la pâtisserie de la région au Nutella pour séduire le jury. L'idée de Lucas ? Présenter un bouchon de champagne au marc... à la gelée de cidre, pour faire encore plus local. Une base de pâte à chou recouverte d'un craquelin noir dans laquelle sera insérée la fameuse gelée au cidre ainsi qu'une crème diplomate à la célèbre pâte à tartiner. Si nos papilles salivent déjà, la mise au point de la recette a demandé travail et réflexion. « Plusieurs essais ont été nécessaires pour la réalisation de la gelée, car l'alcool ça ne prend pas au froid. Mais maintenant je suis au point », assure Lucas qui participe pour la première fois à un concours. « ça fait de l'entraînement, ça nous fait progresser. Mais c'est surtout pour m'amuser », assure-t-il. Si le jeune pâtissier affiche une certaine sérénité, il sait très bien que le stress va monter le matin du concours, « mais une fois l'épreuve commencée je n'y penserais plus. »

L'apprenti espère bien décrocher son billet pour la finale nationale qui se déroulera dans le cadre du Salon du chocolat à Paris en octobre prochain. Une chose est sûre, Lucas est bien décidé à relever d'autres défis comme le trophée Pascal Caffet ou le concours du meilleur dessert de France.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id270743/article/2021-06-29/troyes-lucas-harsigny-en-lice-pour-la-demi-finale-nutella-academy?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DPont-sainte-marie>

SIGNATURE DE LA CTG

PONT-SAINTE-MARIE: UNE CONVENTION VILLE-CAF POUR DES ACTIONS COORDONNÉES

La Ville et la CAF ont signé une convention territoriale globale de cinq ans pour renforcer les actions en faveur des habitants.



Malgré un retard de quelques mois dû à l'épidémie de Covid-19, un nouveau partenariat a pu être signé, mercredi 23 juin, entre la Ville et la Caisse d'allocations familiales de l'Aube (CAF), en présence de Pascal Landréat, maire, et pour la CAF, de Chantal Bousquière, présidente du conseil d'administration, et Pedro Rodrigues, directeur. Cette convention territoriale globale (CTG) contractualise entre les deux parties la mise en place de diverses actions sur la commune.

« Cette convention, qui représente une action transversale, permet de coordonner l'ensemble des actions déployées et de les valoriser. L'idée, c'est de lister l'ensemble des actions (qui doit intervenir ?, dans quel cadre ?, quels types de financement ?) et d'optimiser les moyens financiers mis en place », observe l'édile maripontain.

FINANCEMENT DES ACTIONS PENDANT CINQ ANS

Nouveauté, le partenariat intègre tous les volets de la politique de la ville. Pour sa part, la CAF assure le financement des actions pendant cinq ans. *« Quand on parle de convention, on ne parle pas de carcans mais de quelque chose qui évolue au fil du temps, en fonction des problématiques rencontrées et des politiques que vous portez sur le territoire. Entre la petite enfance, la jeunesse, la parentalité... pour tous ces projets qui accompagnent les familles, nous serons présents »*, confirme Pedro Rodrigues.

La CTG, qui lie les deux parties pendant cinq ans, donne ainsi une direction et des objectifs évolutifs sur six thématiques : petite enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement et accès aux droits. Avec pour objectif de répondre le plus efficacement possible aux attentes des habitants. Certaines actions sont déjà en place comme la Brigade solidaire (accompagnement social et professionnel des jeunes de 18 à 25 ans) ou le maintien du multi-accueil Les Coccinelles, le Labo de l'emploi. D'autres sont à mûrir tels que la création d'un relais d'assistantes maternelles et d'un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP).

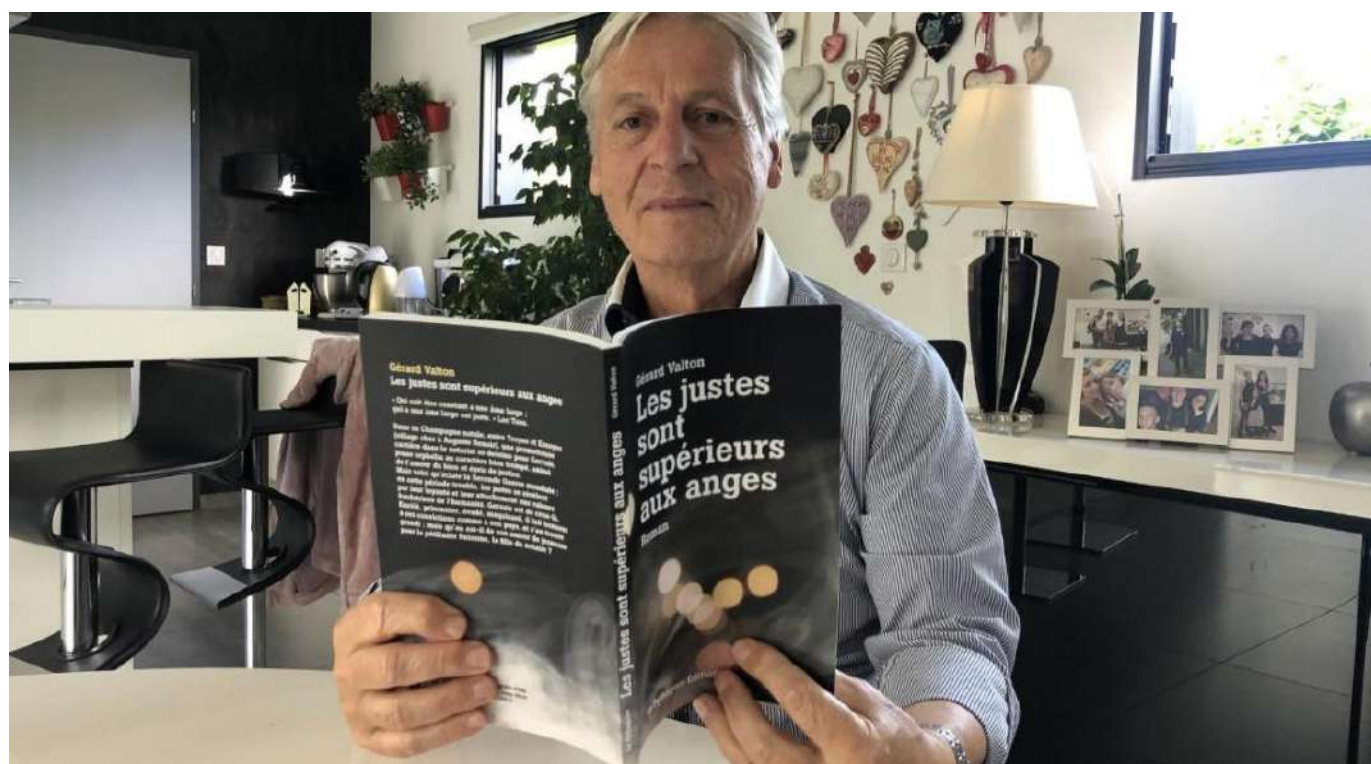
Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id269282/article/2021-06-25/pont-sainte-marie-une-convention-ville-caf-pour-des-actions-coordonnees?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3DPont-sainte-marie>

ROMAN D'UN MARIPONTAIN

QUAND UN NOTAIRE PREND LA PLUME...

Gérard Valton, de Pont-Sainte-Marie, signe « Les justes sont supérieurs aux anges », un premier roman semi-autobiographique édité par Le Pythagore.



Souvent, « *la vérité dépasse la fiction* », dit Gérard Valton. Une constatation qui est le fruit d'une longue vie professionnelle : « *44 années de notariat* », principalement à Chaource. Des années au cours desquelles le Pontois a pu remarquer deux choses : « *Personne ne connaît sa famille tant qu'il n'a pas été confronté à un partage* » ; et « *les larmes d'un héritier sèchent vite* » ! Pas surprenant qu'il ait mis en exergue de son premier roman cette citation de Schopenhauer (en substance : le juriste voit l'homme dans toute sa méchanceté (et) le théologien dans toute sa bêtise).

Naturellement, pour *Les justes sont supérieurs aux anges*, édité au Pythagore de Chaumont, ce Troyen de naissance en retraite depuis une douzaine d'années, qui conjugue les hobbies au pluriel (lecture mais aussi généalogie, guitare, apiculture, foot, vélo), a puisé dans les « *choses vues et vécues* ».

ENTRE TROYES ET ESSOYES

Entre Troyes et Essoyes, il est question de Gervais, un jeune homme épris de justice, qui est promis à une carrière dans le notariat. Mais voilà qu'éclate la Seconde Guerre mondiale. Enrôlé, prisonnier, évadé, maquisard, il fait honneur à ses valeurs – celles qui permettent à l'auteur de malgré tout croire en l'homme. Mais qu'en est-il de son amour de jeunesse, la pétillante Suzanne, fille du notaire ?

« Tout le début, c'est un peu ma propre histoire transposée dans les années 1930. Comme Gervais, j'ai commencé en tant que coursier. La partie avec Suzanne est la colonne vertébrale du roman. Viennent s'y ajouter comme dans un patchwork des éléments qui m'ont été rapportés par des clients (signalés par un petit symbole). Cela donne de la véracité à l'ensemble », explique Gérard Valton, qui s'est « hyper documenté » sur la période de la guerre.

Le style est direct, sans digression, et l'histoire se tient. Pas mal du tout pour un « défi personnel, presque par amusement », comme il l'écrit dans le prologue.

« Les justes sont supérieurs aux anges » de Gérard Valton (Le Pythagore Éditions – 142 pages – 15 €). Disponible sur les sites de vente en ligne. L'auteur sera prochainement en dédicaces à la Maison des Renoir, à Essoyes.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id269372/article/2021-06-25/quand-un-notaire-prend-la-plume?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3DPont-sainte-marie>

MESURES SANITAIRES DANS L'AUBE

COVID-19 : LE VARIANT DELTA DÉTECTÉ, DES MESURES SONT MISES EN PLACE DANS L'AUBE



A travers un communiqué envoyé ce jeudi, la Préfecture de l'Aube appelle les Auboisiens à rester vigilants face à la Covid-19, même une fois vaccinés (au 21 juin dans le département, 50,2% de la population a reçu une première dose, 31,2% les deux doses). En effet, le variant Delta circule dans l'Aube : des cas isolés ont été détectés. Ils sont actuellement suivis par la CPAM de l'Aube et l'ARS.

Pour continuer la lutte anti-Covid, et éviter la propagation du virus, des mesures sont mises en oeuvre. Des médiateurs et des étudiants recrutés par Troyes Champagne Métropole seront mobilisés dans les prochains jours, afin de sensibiliser la population au dépistage et à la vaccination. Ils aideront également à la prise de rendez-vous et distribueront des auto-tests et du gel hydroalcoolique.

Voici le programme :

- samedi 26 juin de 9h30 à 11h30 - centre ville de Troyes
- samedi 26 juin de 14h à 17h - La Chapelle Saint-Luc, à proximité du square Marcel Defrance, face à l'Escapade
- samedi 26 juin de 14h à 17h - Mesnil Saint-Père, à proximité de la plage
- dimanche 27 juin de 9h30 à 11h30 - place Romain Rolland à Troyes
- dimanche 27 juin de 14h à 17h - McArthurGlen Pont-Sainte-Marie
- mercredi 30 juin de 15h à 19h - McArthurGlen Pont-Sainte-Marie
- jeudi 1er juillet de 14h à 17h - zone commerciale de Carrefour à Saint-André les Vergers
- vendredi 2 juillet de 15h à 18h - gare SNCF de Troyes
- vendredi 2 juillet de 16h à 19h - à proximité de la mairie de Bouilly

D'autres rendez-vous seront programmés tout au long de l'été dans l'Aube.

A noter que les centres de vaccination du Cube (Troyes), Romilly-sur-Seine, Bar-sur-Seine et Bar-sur-Aube proposent toujours des créneaux de vaccination sur Doctolib.fr

Source :

<https://www.canal32.fr/thematiques/societe/sujet/covid-19-le-variant-delta-detecte-des-mesures-sont-mises-en-place-dans-laube.html>

TROYES C

COLLECTE DE DÉCHETS ORGANIQUES À VÉLO

Le vélo permet de développer des activités économiques à l'image de cet Aubeois qui a lancé sa petite entreprise de collecte de déchets organiques, à vélo au sein de l'agglomération Troyenne



Source :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/emissions/jt-1920-champagne-ardenne>

VILLE DE PONT-SAINTE-MARIE

